LE SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE A DEUX MISSIONS PRINCIPALES.

Pour toute orientation :

servicesocial.bhd@carsat-bfc.fr **ou** 03 81 87 45 45

1- Accompagner le retour à l'emploi

Pour qui ?

Salariés et travailleurs indépendants en arrêt de travail confrontés à des difficultés pour reprendre leur activité professionnelle

Quels objectifs ?

Prévenir les risques :

- d'inaptitude au poste avec ou sans aménagements
- de non-retour à l'emploi

2- Sécuriser les parcours en santé

Pour qui ?

Assurés atteints de pathologies qui génèrent de forts bouleversements

Quels objectifs ?

Accompagner :

- Les retentissements de la maladie sur la vie sociale, familiale, financière, affective, professionnelle
- L'acception de la maladie ou du parcours de soins

IMPORTANT Toute question concernant l'accès aux droits de l'Assurance maladie (invalidité, indemnités journalières, transport, remboursement de soins doit être adressé à la CPAM au numéro suivant : **36 46** (service gratuit + prix d'un appel).
Toute question concernant l'Assurance retraite doit être adressée au **39 60** (service gratuit + prix d'un appel).